

09/02/2023

# Les concours ITRF et les dispositifs pour se préparer

# En attendant que tous les collègues se connectent

Quelle est votre météo de ce milieu de journée ?



1<sup>e</sup> partie animée par Emilie Vermeulen et Elodie Ablain  
sur les concours

2<sup>e</sup> partie animée par Christelle Copin et Dorothee Grzesiek  
sur les préparations aux concours

# Les concours ITRF au sein de l'Université de Lille

Par Emilie Vermeulen,

Cheffe du bureau des concours ITRF et du recrutement biats

Par Elodie Ablain

Gestionnaire recrutement - concours

# Des concours par métier

Les concours ITRF sont ouverts par métiers : les emplois types.

Les emplois types sont :

- répartis par branche d'activité professionnelle (BAP)
- classés par famille professionnelle (FAP) et par corps (IGR, IGE, ASI, TCH, ATRF)

# Les différentes natures de concours

Nature dits de droits communs

- Interne
- Externe

Les autres recrutements:

- Pacte
- recrutement direct sans concours
- recrutements BOE (bénéficiaire de l'obligation d'emploi)

# Inscriptions

- Le candidat doit s'inscrire via le site du Ministère WEB ITRF (<https://www.itrf.education.gouv.fr/itrf/>) et imprimer son dossier d'inscription
- Le candidat doit renvoyer son dossier d'inscription dûment complété par voie postale au plus tard le jour de la clôture des inscriptions, cachet de la poste faisant foi

Le dépôt des dossiers ou l'envoi par courrier interne  
n'est pas autorisé

# Particularité des concours de catégorie A de droit commun (IGR, IGE, ASI)

## Choix de l'affectataire

- Autant de concours que d'affectataires
- Lors de l'inscription, le candidat choisit un type de concours (BAP+corps+emploi type+nature)
- + l(es) établissement(s) ayant un poste ouvert dans le(s)quel(s) il souhaite être affecté en cas de réussite au concours

# Concours externe

## Les conditions

- La nationalité :
  - Cat. A pas de condition de nationalité
  - Cat. B et C: être de nationalité française ou être ressortissant d'un état membre de l'Espace économique européen
- Le service national (JAPD ou JDC)
- Le casier judiciaire : Demande des extraits effectuée par le Ministère

# Concours externe

## Les conditions

- IGR : master 2 ou diplôme équivalent au bac+5.
- IGE : licence ou diplôme classé au moins au niveau 6
- ASI : titre ou diplôme classé au moins au niveau 5
- TCS : titre ou diplôme classé au moins au niveau 5
- TCN : titre ou diplôme classé au moins au niveau 4
- ADTP2 : diplôme classé au moins au niveau 3 (CAP, BEP etc.)

# Concours interne

## Les conditions

- Tous les concours internes sont ouverts aux agents titulaires et aux agents non titulaires de droit public,
- Le candidat doit être en position d'activité le jour de la première épreuve (le jour de l'étude des dossiers par le jury),
- Un agent appartenant déjà à un corps peut se présenter à un concours d'accès au même corps.

## Concours interne

### Les conditions d'ancienneté

Le décompte de l'ancienneté (au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé)

- IGR : être de cat.A (ou de même niveau) et justifier de 7 ans de service publics en cat. A (ou de même niveau),
- IGE : 5 ans de services publics,
- ASI : 4 ans de services publics,
- TCS : 4 ans de services publics,
- TCN : 4 ans de services publics,
- ADTP2C : 1 an de services publics.

# Epreuves d'admissibilité

## Concours externes

- IGR et IGE : étude d'un dossier par le centre organisateur désigné par le Ministère,
- ASI : épreuve écrite organisée par le centre organisateur désigné par le Ministère,
- TCN et ATRF : épreuve écrite organisée par le centre organisateur désigné par le Ministère.

## Concours internes

Etude des dossiers par un jury d'admissibilité.

# Epreuves d'admission

## concours externes et internes

- IGR , IGE et ASI : la phase d'admission des concours internes consiste en une audition par le jury (phase locale),
- TCN et ATRF : la phase d'admission des concours internes consiste en une audition par le jury (le même que pour l'admissibilité).

# Campagnes de recrutement BOE

*par voie contractuelle ou détachement promotion*

**Pour les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi et qui sont en possession de l'attestation RQTH.**

## INSCRIPTIONS:

- Impression du dossier par les candidats, téléchargeable : [www.univ-lille.fr](http://www.univ-lille.fr), rubrique « Nous rejoindre ».
- Le candidat doit renvoyer son dossier d'inscription dûment complété, par voie postale, au plus tard le jour de la clôture des inscriptions, cachet de la poste faisant foi.
- Le dépôt des dossiers ou l'envoi par courrier interne n'est pas autorisé.

- Les conditions d'accès à ces recrutements:

PAR VOIE CONTRACTUELLE	PAR VOIE DE DETACHEMENT- PROMOTION
<ul style="list-style-type: none"><li>- Ne pas être fonctionnaire, ni avoir de CDI dans la fonction publique</li><li>- Appartenir à certaines catégories des bénéficiaires de l'obligation d'emploi et être en possession de l'attestation RQTH</li><li>- Remplir les mêmes conditions de diplômes ou d'équivalence que celles exigées pour les concours externes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- être fonctionnaire</li><li>- Appartenir à certaines catégories des bénéficiaires de l'obligation d'emploi et être en possession de l'attestation RQTH</li><li>- Justifier d'une certaine durée d'années de service public, (durée prévue par le statut particulier du corps de détachement, exigée pour l'accès à ce corps par la voie du concours interne).</li></ul>

# Calendrier prévisionnel

(sous réserve de validation par le Ministère)

Jeudi 30 mars 2023 - 12h : Ouverture des inscriptions.

Jeudi 27 avril 2023 - 12h00 : Clôture des inscriptions.

# Ressources utiles

- Contacter le service : [concours-itrf@univ-lille.fr](mailto:concours-itrf@univ-lille.fr)
- Consulter les postes ouverts aux concours ainsi que les profils de poste : <https://www.univ-lille.fr/universite/travailler-a-luniversite>
- S'informer :
  - Sur l'intranet, rubrique RH, Recrutement – Mobilités,
  - En consultant le livret des concours,
  - Via ActuLille.
- S'inscrire aux concours : <https://www.itrf.education.gouv.fr/itrf/>

# Les préparations aux concours proposées à l'Université de Lille

Christelle COPIN

Chargée d'accompagnement des parcours professionnels  
et

Dorothee GRZESIEK

Assistante accompagnement de la carrière et formation des personnels

# Phase d'admissibilité

Pour les publics concernés

Catégorie A, toutes BAP confondues  
concours externe et interne

## Aide à la rédaction du rapport d'activité

- 3 sessions de formation collectives : 8, 15 et 22 mars 2023.
- 1 entretien individualisé de relecture

# Phase d'admissibilité

Pour les publics concernés

Catégorie B, toutes BAP confondues  
concours interne

## Aide à la rédaction du rapport d'activité

- 3 sessions de formation collectives : 9, 16 et 17 mars 2023.
- 1 entretien individualisé de relecture

# Phase d'admissibilité

Pour les publics concernés

Catégorie C, toutes BAP confondues  
concours interne

## Aide à la rédaction de la présentation du parcours

- 3 sessions de formation collectives : 28 février et 3, 7 mars 2023.
- 1 entretien individualisé de relecture

# Phase d'admission

- Formation collective de préparation au CV et à la lettre de motivation dans le cadre d'un concours,
- Préparation individualisée à l'exposé de présentation orale pour les candidats admissibles,
- Simulations d'entretiens pour les candidats admissibles.

# A votre disposition pour votre préparation pour les concours ITRF

- Les formations connaissance de l'université
  - Contacts : Virginie DUQUESNE et Valérie PAETZOLD
  - A retrouver sur l'intranet, Rubrique RH, Formation des personnels (inscriptions encore possible cette semaine)
- Le guide pratique du candidat, « se préparer aux concours ITRF de droit commun » (PARFAIRE)
- Les annales des épreuves des concours sur le site de Lyon 1
- Les sites de l'Université de Lille, du ministère de l'enseignement supérieur... pour les actualités.

# A consulter

D'autres possibilités sont offertes pour devenir agent public.

Consulter le site « Place de l'emploi public »  
Pour connaître les concours des 3 fonctions publiques.

<https://place-emploi-public.gouv.fr/passer-un-concours>

# Merci de votre attention

Avez vous des questions ?

